

Offre de services

Cartographie

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOT

TERRES d'**a**VENIR



Cartographie

Vos conseillers s'engagent à :

- Mettre en œuvre les moyens à disposition pour réaliser la mission retenue par le bénéficiaire.
- La plus stricte confidentialité, conformément au code éthique de la Chambre d'Agriculture du Lot (consultable sur le site internet www.lot.chambagri.fr).
- Ne pas divulguer les informations personnelles contenues dans les dossiers en dehors de la Chambre d'Agriculture, sauf accord express de votre part.
- Débuter la prestation dans un délai de 3 mois à compter de la signature du contrat.

Les + de ces offres de service :

- Indépendance : Prestation réalisée indépendamment de tout intérêt commercial.
- Compétence en cartographie

Vous recevrez :

- Des cartes claires et lisibles

Nous vous proposons :

- Une tarification claire, au temps passé.
- La réalisation de carte en couleur.
- L'accompagnement pour gérer votre parcellaire.
- L'accompagnement pour la réalisation de votre plan d'épandage.

Si toutefois, vous souhaitez :

- Un appui cartographique sur un autre projet.
- Un suivi sur le long terme.

Contactez :

Léonie GONZALEZ
Conseillère en Environnement
Service Agronomie Environnement
05 65 23 22 22 – 06 25 76 26 35
l.gonzalez@lot.chambagri.fr

Liste des offres de services proposées



Cartographie

- **Cartographie du parcellaire**
- **Cartographie personnalisée**
- **Piloter son exploitation avec le logiciel MesP@rcelles**

Cartographie du parcellaire

Afin de vous permettre de réaliser plus aisément le calcul de vos surfaces et de déterminer les caractéristiques de chacune de vos parcelles, un conseiller de la Chambre d'Agriculture peut réaliser une cartographie complète de votre parcellaire.

Objectifs

- Avoir une cartographie couleur présentant l'ensemble du parcellaire de l'exploitation
- Disposer d'une carte permettant de visualiser aisément et rapidement vos différentes parcelles et engagements
- Faciliter la réalisation de votre déclaration PAC

Notre service

- Réalisation de cartes couleurs, légendées, de tous vos flots PAC avec l'indication de l'assolement de l'année
- Représentation sous fond « photo-aérienne » ou « IGN », des éléments de la déclaration PAC

Documents remis

- Une ou plusieurs cartes reliées (format A4 ou A3)
- Possibilité de plastification des cartes

Avantages / Atouts

- Conseillers compétents et spécialisés
- Valorisation des données de la PAC
- Élaboration d'un assolement

Informations pratiques

- **Public :**
Tous les agriculteurs
- **Modalités :**
Prestation individuelle au bureau
- **Durée :** selon les caractéristiques de l'exploitation
- **Tarifs :** 25 € HT
- **Conditions de vente disponible sur demande**

Contact

- **Service Agronomie Environnement**
Léonie GONZALEZ - Conseillère en environnement
06 25 76 26 35 – 05 65 23 22 22

Cartographie personnalisée

Afin de disposer d'un document permettant de prendre une décision ou d'un outil promotionnel, un conseiller de la Chambre d'Agriculture peut réaliser une cartographie à la demande.

Objectifs

- Avoir une visualisation globale de votre exploitation (siège d'exploitation, bâtiments, parcelles, ...)
- Disposer d'un outil d'aide à la décision (traitements phytosanitaires, rotation culturale, gestion du pâturage, ...)
- Disposer d'un outil promotionnel
- Faire un affichage dans un local commercial ou un bureau

Notre service

- Réalisation de cartes personnalisées, couleurs, légendées
- Représentation sous fond « photo-aérienne » ou « IGN » ou « cadastral »
- Impression possible en différents formats (A0 à A4) et sur divers supports

Documents remis

- Une ou plusieurs cartes
- Possibilité de plastification des cartes et d'attaches murales

Exemples

- Conditionnalité : diversités des assolements, surfaces engagées MAE, ...
- Zone vulnérable : bande végétalisée, limite de la zone, zone argileuse, ...
- Zone de captage d'eau potable : délimitation des périmètres de protection, ...
- Viticulture : localisation des différents cépages, ...
- Élevage : gestion des parcours ou du pâturage tournant, ...
- Marketing : site internet, accueil du public, ...
- Gestion forestière : localisation des espaces boisés de l'exploitation, ...
-

Avantages / Atouts

- Conseillers compétents et spécialisés
- Visualisation attractive de l'exploitation
- Prise en compte de l'ensemble des engagements et particularités de l'exploitation

Informations pratiques

- **Public :**
Tous les agriculteurs
- **Modalités :**
Prestation individuelle au bureau
- **Durée :** selon les caractéristiques de l'exploitation
- **Tarifs :** de 65 € HT à 200 € HT (sur devis)
- **Conditions de vente disponible sur demande**

Contact

- **Service Agronomie Environnement**
Léonie GONZALEZ - Conseillère en environnement
06 25 76 26 35 – 05 65 23 22 22

Piloter son exploitation avec le logiciel MesP@rcelles

Optimiser vos pratiques et sécuriser vos enregistrements, au regard de la réglementation grâce au logiciel de traçabilité de la Chambre d'Agriculture.

Objectifs

- Disposer d'un outil internet complet de traçabilité et de cartographie pour gérer votre parcellaire : îlot, assolement, zone vulnérable, ...
- Enregistrer et optimiser toutes vos interventions : fertilisation, épandage, récolte, ...(plan prévisionnel de fumure, cahier d'épandage, bilan azoté)
- Gérer et suivre vos achats, vos stocks et vos indicateurs économiques en étant informé des changements réglementaires
- Produire les documents réglementaires en cas de contrôle : registre phytosanitaire, PPF, ...

Notre service

- **La Sécurité :** vos données sont stockées et sauvegardées. Vous êtes alerté en cas de mauvaise manipulation et êtes au courant des dernières informations réglementaires et phytosanitaires
- **La simplicité :** les données sont accessibles en cliquant directement sur la cartographie. Il n'y a ni installation de logiciel, ni de mise à jour à réaliser. Les données peuvent être imprimées ou exportées.
- **La Performance :** les calculs sont automatiques à chaque étape de saisie (surface, quantité de produit, état des stocks, ...)

Documents remis

- Documents remis lors de la formation

Avantages / Atouts

- Un logiciel complet et simple d'utilisation
- Une sécurité technique et réglementaire
- Une assistance et un accompagnement permanent par les Conseillers de la Chambre d'Agriculture
- Une formation adaptée et progressive
- Une cartographie dynamique reprenant le cadastre et les photos aériennes
- Le tout pilotable de son téléphone portable
- En fonction des besoins de l'agriculteur, plusieurs niveaux d'abonnement sont proposés

Informations pratiques

- **Public :**
Tous les agriculteurs désireux d'être autonomes dans l'enregistrement de leurs pratiques, disposant d'une connexion internet haut débit et équipés en informatiques
- **Modalités :**
Formation collective
- **Durée :** 3 jours
- **Tarifs et conditions de vente disponible sur demande**

Contacts

- **Service Territoire - Édith LEYRAT -**
Conseillère agricole : 06 25 76 26 28